

L'esprit Bastide

Le magazine municipal en 4 saisons de Monpazier

n° 9 Hiver 2024



Célébrer la Magie de Noël

Retour sur le «Marché de Noël 2024» à Monpazier p 5

Nat©R Photo

Culture

L'agenda
culturel 2025
p 6

Transition

La fibre optique
à Monpazier
p 9-10

Voeux 2025

La cérémonie
des voeux
p 12

Infos utiles

Mairie

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00

Mardi : 9h00 à 12h00

24, rue Notre Dame

05.53.22.60.38

monpazier.mairie@wanadoo.fr

École

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

05.53.22.62.50

SIVOS - Jardin des Recollets

05.53.73.69.14

Garderie

Accueil périscolaire au centre

de loisirs : le matin à partir

de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30

05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Centre de Loisirs

Les mercredis après-midi jusqu'à

18h00 et pendant les vacances

scolaires de 7h45 à 18h00

05.53.27.13.95 - 06.89.51.13.87

Cabinet infirmier

05.53.22.66.85

Cabinet Vétérinaire

F. Simon : 05.53.27.58.40

Maison médicale

Dr Chapot : 05.53.22.68.92

Masseur-kinésithérapeute

B. Geoffre : 06.70.55.27.53

Orthoptiste

J. Barroy : 06.44.36.72.07

Ostéopathe

A-M Henry : 06.59.71.41.98

Pharmacie

A-M Marliac : 05.53.22.60.04

Cabinet dentaire (Capdrot)

Dr Rollet : 05.53.24.33.01

Sommaire

Edito	p 3
Comprendre	p 4
La magie de Noël	p 5
Culture	p 6-7
Médiathèque	p 8
Transition	p 9-10
Transmettre	p 11
Voeux 2025	p 12



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Avec le soutien
de la Région
Nouvelle-Aquitaine

Directeur de publication

Fabrice DUPPI

Directeur de la rédaction

Fabrice DUPPI

Rédaction

Marvin QUINTANA SERRA

Création graphique

Marvin QUINTANA SERRA

Crédit photo

Mairie de Monpazier

L'esprit Bastide n°9

Hiver 2024

Impression

Imprimerie du Progrès

Pays de Belvès

Tirages

500 exemplaires

Le saviez-vous ?

Le magazine municipal de Monpazier est sensible à la mobilisation des ressources locales et à la préservation des ressources environnementales.

Papier issu de forêts gérées durablement par l'Imprimerie du Progrès à Pays de Belvès

JE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UNE BELLE ANNÉE 2025

Belle année 2025

Chers Monpaziéroises, chers Monpaziérois,
En ce mois de janvier, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement personnel, de réussite dans vos activités et vos projets, pour vous-même, vos familles et vos proches avec une pensée pour toutes celles et ceux qui nous ont quittés dans la commune en 2024 et en ce début d'année 2025.

La conjoncture actuelle avec les annonces de l'Etat sur les participations financières qui vont être demandées à toutes les collectivités, vont entraîner des difficultés lors de la réalisation des budgets 2025. C'est dans ce contexte que cette année verra pour notre commune, un ralentissement dans les investissements importants, avec la nécessité de poursuivre nos efforts sur les dépenses de fonctionnement de notre budget, notamment avec une réduction de personnel.

Malgré ces difficultés, l'horizon s'éclaircit dans le domaine de la santé, avec il y a quelques jours, l'arrivée des Docteurs Jante et Louette, en complément de la présence du Docteur Chapot, à la Maison Médicale.

Ce début d'année offrira la possibilité pour tous les habitants d'avoir accès à la fibre optique, ce qui représente une grande avancée en faveur d'un meilleur accès au numérique pour tous. La municipalité et ses élus, avec l'appui et l'implication de tous les agents de la commune, qu'il convient de saluer et remercier, poursuit sa volonté de proposer de nombreuses animations et activités tout au long de l'année.

C'est ainsi qu'en 2024, un repas de village a été organisé en septembre et la fête des Bastides et du vin, en octobre.



Ce furent des beaux moments conviviaux de partage et de lien social.

Ces deux évènements seront reconduits en 2025. Les illuminations et les décors de Noël, mis en place depuis quelques années, mettent en valeur notre belle bastide. Je tiens à remercier tous les habitants qui ont mis des décors et illuminations devant leurs habitations ou commerces.

Je souhaite aussi remercier toutes les personnes qui participent bénévolement à la vie de la commune, que ce soit au sein des nombreuses associations de notre territoire mais aussi celles et ceux qui donnent leur temps lors des manifestations organisées par la mairie.

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tous renseignements sur le déroulement de ces actions et pour vous inscrire en amont, afin de participer à celles-ci.

Je vous renouvelle mon engagement et mon dévouement à vos côtés pour lutter et assurer le maintien de l'ensemble des services à la population et continuer à travailler pour le développement et l'essor du Monpaziérois.

Je vous adresse au nom du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2025 et **vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux pour passer un moment convivial le vendredi 24 janvier à 18h 30 à la salle des fêtes.**

Fabrice DUPPI
Maire de Monpazier

Nous vous informons que la commune a eu en fin d'année un audit de la Chambre Régionale des Comptes et un échange avec Monsieur le Sous-Préfet avec lequel nous avons évoqué les difficultés de la commune de Monpazier pour continuer à assumer toutes les charges de centralité (équipements sportifs, bâtiments mis à disposition).

Voici ci-dessous le courrier qui lui a été transmis.

Monsieur le Sous-Préfet,

La commune de Monpazier, ancien chef-lieu de canton et bassin de vie du Monpaziérois, avec 13 communes pour 2 500 habitants au total, concentre l'ensemble des commerces, artisans, artisans d'art et services de ce territoire.

Son patrimoine exceptionnel, avec ses 32 monuments historiques, a entraîné son classement en Site Patrimonial Remarquable, un des Plus Beaux Villages de France et Villes et Métiers d'Art.

La commune de Monpazier accueille plus de 200 000 visiteurs par an.

Sa superficie (53 hectares) et son attrait touristique développent les résidences secondaires et les locations touristiques, ce qui entraîne une baisse constante de la population.

En 2024, elle ne compte plus que 450 habitants. Cette baisse de population réduit les dotations de l'Etat et affaiblit fortement son budget.

En 2005, les dotations représentaient un montant pour la commune de 192 592€. En 2024, les dotations étaient de 134 378€ soit une perte de 58 214€ par an, malgré l'augmentation du coût de la vie de ces 20 dernières années.

Une dotation de solidarité communautaire, qui était perçue par les communes de l'ancienne Communauté de Communes du Monpaziérois, a été supprimée en 2022, entraînant une perte annuelle pour Monpazier de 31 000€.

Ce qui au total représente une perte annuelle de 89 214€ pour le budget de la collectivité.

Le transfert des charges des équipements sportifs (stade de foot et rugby, terrains de tennis) par la Communauté de Communes, a augmenté les dépenses de fonctionnement et d'investissement de la commune. On notera aussi que les attributions de compensation de la Communauté de Communes n'ont pas été réévaluées depuis que ces transferts de charges ont été mis en place malgré une nette inflation.

En dépit de ces difficultés, le conseil municipal mène un travail quotidien pour faire des économies et trouver des recettes nouvelles.

Aussi, depuis mai 2024, une location des locaux appartenant à la mairie a été demandée à l'Office de Tourisme, ce qui permet de réaliser des travaux d'entretien du bâtiment (rénovation des menuiseries en cours).

Les bâtiments appartenant à la mairie, mis à disposition à la Communauté de Communes, devront faire également l'objet d'une location.

Avec ses commerces et ses artisans, son attrait touristique et son rayonnement intercommunal, Monpazier est un atout pour l'ensemble du territoire et les communes qui le composent. Il est essentiel de lui permettre de pouvoir poursuivre son développement en faveur de l'économie locale (hébergements touristiques, commerces, artisanat, agriculture...), facteur de création d'emplois.

La commune de Monpazier ne peut plus assumer financièrement les charges de fonctionnement et d'investissement de tous les équipements sportifs indispensables à notre population.

Ce qui implique que la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord reprenne la compétence et la gestion de ces équipements ou apporte une aide financière supplémentaire à la commune.

Je vous remercie pour votre soutien à la commune de Monpazier et vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Le marché de Noël 2024 : Une journée féerique au cœur de Monpazier

Le marché de Noël 2024 restera gravé dans les mémoires comme un événement magique et chaleureux, où l'esprit des fêtes a illuminé notre belle bastide. Malgré les frimas de l'hiver, Monpazier a su rassembler petits et grands autour de son marché, offrant une expérience unique mêlant convivialité, traditions et découvertes.

Dès les premières heures, les visiteurs ont afflué pour explorer les nombreux stands (plus de 70) installés sur la place, sous la halle et sous les arcades. Des artisans passionnés ont présenté leurs créations : décorations, bijoux, produits locaux et gourmandises de Noël ont ravi les papilles et les yeux.

Le Père Noël, accompagné de ses fidèles lutins, a fait une apparition remarquée en ambulance, offrant des moments inoubliables aux enfants avec ses séances photos et la distribution de friandises. Les animations ont également enchanté le public : chants de Noël par la chorale de Monpazier, contes de Noël à la médiathèque.

Un immense merci à tous, commerçants, artisans et participants qui ont contribué au succès de cette journée exceptionnelle. Grâce à vous, l'esprit de Noël a rayonné sur Monpazier et a rappelé à tous l'importance de partager des moments chaleureux en cette période de fêtes.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus magique !



Votre agenda culturel 2025

A la faveur de l'hiver, la programmation culturelle 2025 se prépare et j'ai le plaisir de vous annoncer quelques-unes des animations (co)portées par la commune :

Le Bastideum rouvrira ses portes le **5 avril** avec des expositions temporaires mêlant art et histoire. Les expositions et manifestations permanentes demeurent avec notamment la Fête du Jeu **chaque mercredi**. L'entrée du musée reste gratuite pour les personnes résidant à Monpazier.

Le Salon Métiers & Arts se tiendra du **29 mai au 1er juin**. Le Bastideum s'y joindra en proposant une exposition du **17 mai au 29 juin** (gratuite lors du Salon). Elle mettra à l'honneur des artistes de Monpazier et de la Dordogne. D'ici là, je vous invite à visiter les ateliers-boutiques d'artisanat d'art de Monpazier, à la rencontre des artistes, artisanes et artisans d'art qui participent à la richesse culturelle actuelle de notre bastide.

Je vous invite à consulter les relais de communication de la commune (PanneauPocket, réseaux sociaux et site Internet) pour connaître les manifestations culturelles à venir, ainsi que les réseaux des associations locales et de l'Office de Tourisme qui centralise les dates de nombreux événements.

Je profite de cette occasion pour un bref retour sur les dernières animations :

L'entrée gratuite au Bastideum pour les Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre) a profité à une cinquantaine de personnes sur ce week-end également marqué par la Fête du Livre. Nouveauté fin octobre, la Fête des Bastides et du Vin dans plusieurs bastides de Dordogne. A Monpazier, l'exposition « Boire et Manger à l'époque des bastides » de la Fédération des Bastides d'Aquitaine était visible au Bastideum, tandis que la médiathèque a accueilli des lectures sur le vin et des contes sur les légendes monpaziéroises. L'apéro-dégustation et le Marché Gourmand animé par la F.A.T. (Fanfare Artisanale Traditionnelle) ont attiré près de 200 personnes, une fréquentation satisfaisante pour une première édition parfois pluvieuse. L'Office de Tourisme vous a proposé une visite sensorielle de la bastide et la Maison du Grand Site a organisé un concert en l'église de Monpazier qui a eu un grand succès. Je remercie les vignobles, fermes et restaurants ayant répondu présents, ainsi que Les Botarels de Monpazier et le CLEM ayant participé à l'animation du Marché Gourmand.



Je remercie aussi Lili et Andrea, en service civique à Monpazier de juin à décembre dernier. Je suis sûre que leur implication n'est pas passée inaperçue dans le village. Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à leur chasse au trésor d'Halloween ; nous espérons que vous avez passé un bon moment à résoudre les énigmes sur les traces du Lébérou.

Je remercie également les résidentes et résidents du Foyer Jacques Delprat, dont la participation à la vie du musée est particulièrement enrichissante. Je me réjouis de ce lien noué de part et d'autre de ces beaux murs de pierres que nous partageons dans l'ancien couvent des Récollets.

Au plaisir de vous croiser lors de prochaines manifestations, je vous souhaite une excellente année 2025.

Votre médiatrice culture & patrimoine,
Lou CARLIER BOISVERT
carlier-boisvert@monpazier.fr

Parole Sportive



L'Oscar du sport "**Sud-ouest**" du département de la Dordogne, qui récompense chaque année, selon des critères bien définis, un sportif ou un dirigeant, a été attribué en décembre à **Jean-Louis Gauthier**, président du Comité Dordogne de cyclisme et président du Vélo-Club Monpaziérois. Il organise depuis longtemps, avec son équipe, le Grand Prix de Cénac, la Nocturne de Monpazier (l'une des plus belles sur le plan national), le Trophée des châteaux aux Milandes et la Coupe de France à Sarlat, des épreuves élites de la Fédération Française de cyclisme qui connaissent un grand succès.

Raphaël Ibañez ancien international de rugby, manager de l'équipe de France, a remis cette récompense au Monpaziérois dans l'amphithéâtre de la cité du vin à Bordeaux garni de nombreuses personnalités du sport.

A cette occasion, Jean-Louis n'a pas manqué de souligner le travail de tous les bénévoles du **Vélo-Club Monpaziérois**, et d'insister sur le rôle des encadrants, formateurs, petites mains au comité départemental. Fédérateur, l'ancien directeur d'agence du Crédit Agricole, est aussi secrétaire général du Comité Départemental Olympique et Sportif, membre du bureau directeur du Comité Nouvelle Aquitaine de cyclisme. Il est bénévole dans le cadre de toutes ces fonctions.

Par ailleurs, il continue à animer les courses cyclistes dans tout le grand Sud-Ouest et au-delà pour la grande satisfaction des coureurs et du public.

Les Animations de la Médiathèque de Monpazier

La médiathèque a repris ses activités après l'interruption pendant les fêtes de fin d'année. Nous remercions chaleureusement les bénévoles pour leur participation active à son bon fonctionnement.

Les animations habituelles continuent d'être programmées, n'hésitez pas à vous renseigner sur place par téléphone (05 53 22 69 99) ou par mail mediatheque.monpazier@orange.fr.



Exposition

Les cimaises de la médiathèque ont accueilli les peintures et photographies de Françoise Laly en décembre dernier; elles resteront en place jusqu'à la fin du mois de janvier.

Le livre et vous

Le club de lecture toujours aussi passionnant a repris son envol le 10 janvier 2025 et se tiendra un vendredi sur deux à 16h.

Café Littéraire

Nous recevrons le samedi 8 février à 15h l'auteur Richard De Carvalho pour son dernier roman « Mic-mac d'Art » une enquête pleine de rebondissements qui vous conduira, depuis le Musée d'Aquitaine, jusqu'aux souterrains de Bordeaux.

Le 22 février à 15h, nous aurons le plaisir d'écouter Lysianne Rolland qui nous parlera de son dernier roman « Survivances ». Vous y découvrirez également ses autres ouvrages.

Le 8 mars pour la journée internationale des Droits des Femmes, nous accueillerons l'autrice Delphine Surrans pour ses deux romans « la couleur du silence » et « l'Amour à l'envers ».

Horaires de la médiathèque : Mardi, mercredi, jeudi - 9h30 - 12h30 / 15h00 - 18h00
Samedi matin - 9h30 - 12h30

La fibre est là !

L'accès à la fibre est de nos jours indispensable, tant pour les entreprises et les services publics que pour les citoyens. Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a atteint ses limites.

C'est pourquoi le Conseil départemental a fait du numérique une de ses priorités stratégiques et a confié au Syndicat Mixte Périgord Numérique (SMPN) la conception et la réalisation du réseau, pour passer du Haut au Très Haut Débit. Son déploiement est l'un des chantiers les plus ambitieux jamais réalisé en Dordogne.

Ainsi, grâce à l'action des collectivités, depuis novembre 2024, 65 prises sont éligibles et en Février 2025 il y en aura 477 supplémentaires sur la commune de Monpazier. Vous pouvez vérifier votre statut d'éligibilité sur <https://nathd.fr/eligibilite/>.

C'est le meilleur d'Internet qui est dans les foyers et les locaux professionnels de la commune !

Alors comment ça se passe pour s'abonner à la fibre ?

Vous pouvez contacter vous-même l'opérateur de votre choix (votre opérateur internet actuel et/ou les autres) afin d'étudier les offres commerciales et de fixer un rendez-vous pour le raccordement.

Comment la fibre arrive-t-elle de ma rue jusqu'à mon foyer ? Que dois-je faire ou préparer ?

Depuis le Nœud de Raccordement Optique situé à Monpazier, la fibre arrive jusqu'à un boîtier situé dans votre rue et permet de raccorder plusieurs foyers. Lorsque vous aurez souscrit une offre commerciale auprès d'un opérateur, c'est lui qui viendra mettre en place la dernière partie de la liaison, depuis le boîtier situé dans votre rue jusqu'à l'intérieur de votre foyer.

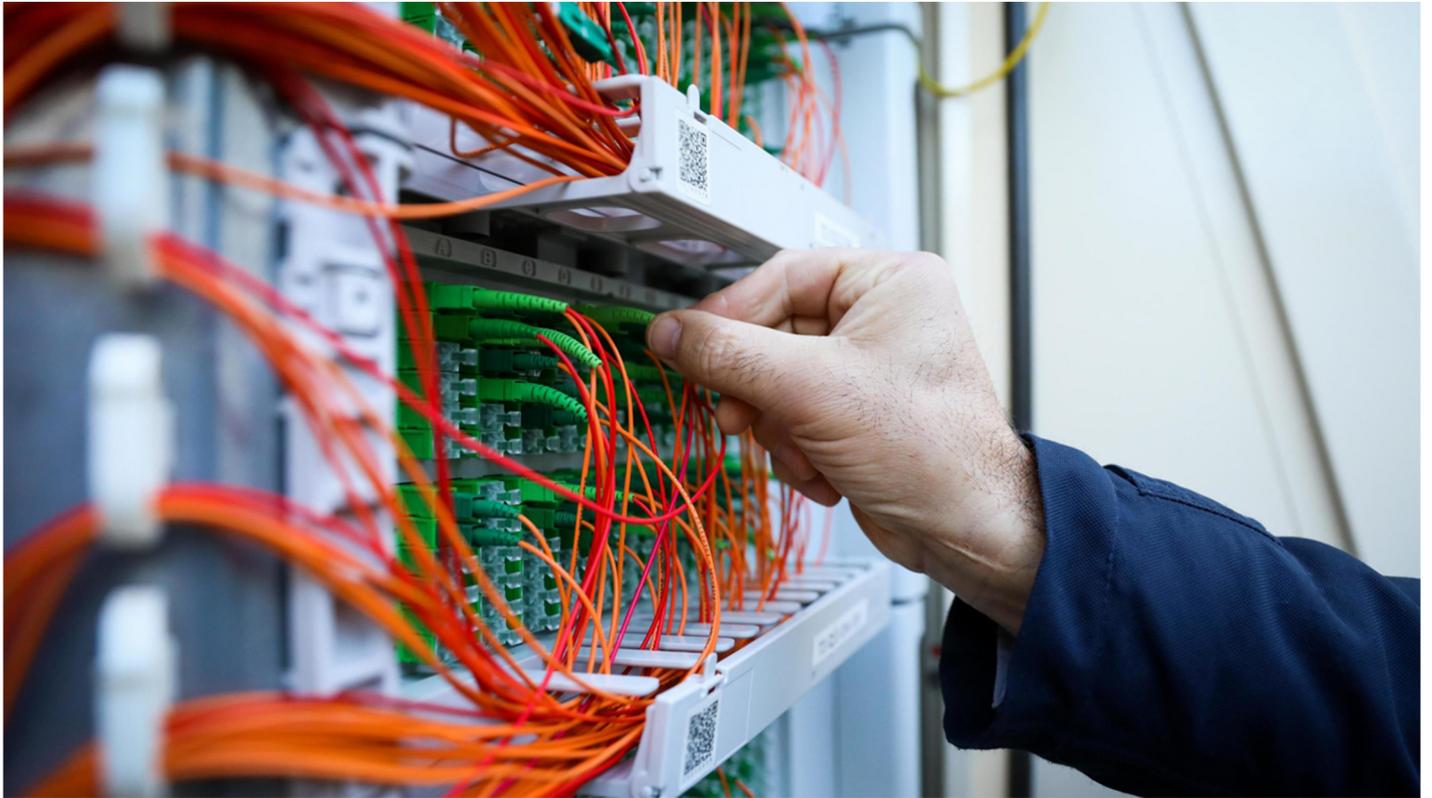
En principe, l'opérateur utilisera pour cela le même cheminement que celui de votre ligne téléphonique actuelle, donc soit dans la même gaine (sous réserve que le passage soit possible), soit en aérien. Ceci signifie aussi que le boîtier de raccordement final sera situé au même endroit que votre actuelle prise téléphonique. Si ce scénario vous convient, vous n'avez donc rien à préparer !



L'opérateur Orange vient à la rencontre des habitants de Monpazier pour les renseigner sur l'éligibilité de leurs domiciles et le raccordement à la fibre

Vendredi 31 janvier 2025

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, Place du Foirail Nord



Un atout pour la qualité de vie des habitants, pour les performances des entreprises, et pour l'attractivité de notre territoire.

La fibre optique permet d'avoir un meilleur débit et donc de télécharger et/ou transférer des données, surfer sur internet, connecter vos objets, télétravailler... tout en même temps et de manière extrêmement fluide et efficace.

Adieu les lenteurs de connexion et l'image qui se fige !

De plus, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau cuivre, dont il est le propriétaire.

Il ne sera plus possible de souscrire à un abonnement ADSL dès 2026 et les lignes vont s'éteindre progressivement entre 2028 et 2030.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune.

Quels sont les avantages de la fibre ?

Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.

Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.

La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide, sans coupure.

L'histoire de l'église Saint Dominique de Monpazier

Située au cœur de la bastide de Monpazier, l'église Saint-Dominique est un précieux témoin de l'histoire locale et de l'architecture gothique méridionale. Sa construction, initiée peu après la fondation de la bastide en 1284 par Édouard Ier d'Angleterre, reflète l'importance stratégique et religieuse de Monpazier à la frontière des terres anglaises et françaises.

Une architecture sobre et robuste

L'église, dédiée à Saint Dominique, incarne le style gothique méridional caractérisé par une simplicité formelle et une solidité structurelle. Contrairement aux édifices religieux plus richement ornés de la même époque, l'église Saint-Dominique mise sur une architecture fonctionnelle adaptée à son rôle spirituel et communautaire. La nef unique, renforcée par des contreforts, et le clocher carré imposant témoignent de cette sobriété qui s'intègre parfaitement au cadre médiéval de Monpazier.

Transformations au fil des siècles

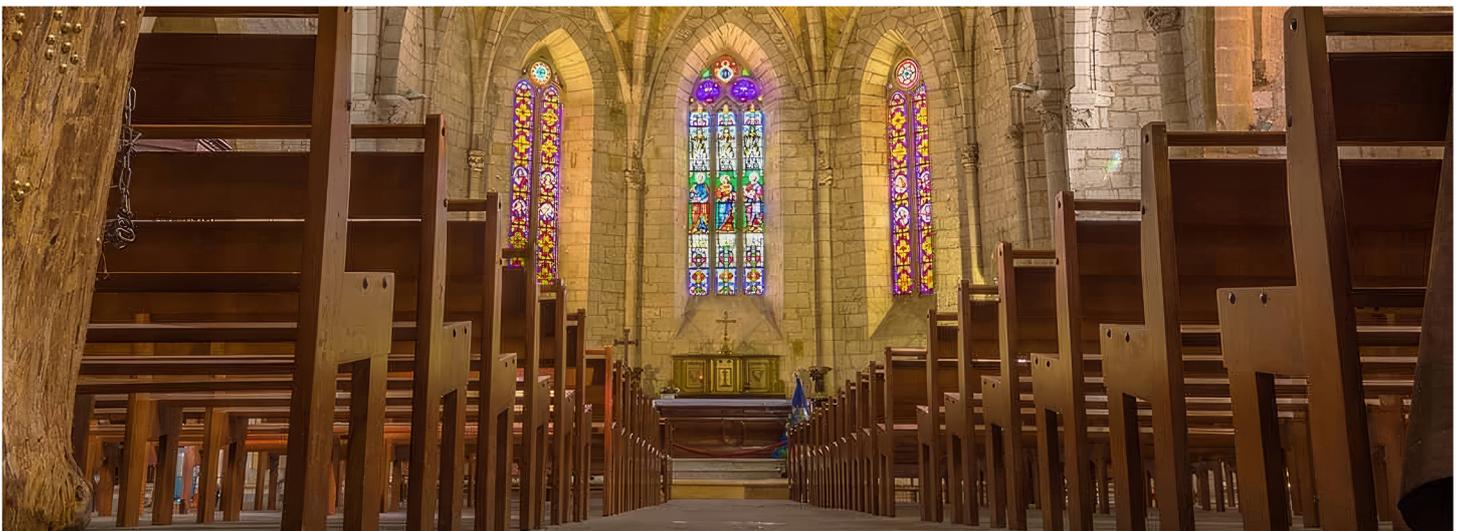
L'église a connu plusieurs phases de transformation. Au XVIème siècle, des chapelles latérales ont été ajoutées pour permettre d'accueillir un plus grand nombre de fidèles. Ces aménagements n'ont pas altéré la simplicité originelle de l'édifice et ont enrichi son rôle central dans la vie religieuse de la communauté.

Un lieu de refuge et de foi

Pendant les guerres de Religion (XVIème siècle), l'église a joué un rôle stratégique pour les habitants de Monpazier. Ses murs épais, caractéristiques des églises fortifiées, ont servi de refuge contre les conflits qui ont marqué cette période troublée.

Un patrimoine vivant

Classée monument historique en 1862, l'église Saint-Dominique est aujourd'hui un lieu de recueillement et de visite pour les habitants et les touristes. L'intérieur abrite des trésors remarquables, tels que des stalles en bois gothiques, des vitraux du XIXème siècle réalisés par Jean Besseyrias, ainsi que des fonts baptismaux datant du XIVème siècle.



Vœux 2025

Célébrons l'année 2025 : Ensemble vers de nouveaux horizons

Fabrice Duppi et le Conseil Municipal, ont le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux. Cet événement incontournable marquera le début d'une nouvelle année riche en projets et en convivialité au cœur de notre belle bastide.

Cet instant de partage sera l'occasion de revenir sur les temps forts de 2024 et de dévoiler les perspectives pour l'année à venir. À travers cette cérémonie, nous affirmons notre engagement à préserver la qualité de vie des habitants et à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ne manquez pas ce moment chaleureux où habitants, élus et acteurs locaux se retrouvent pour échanger autour des valeurs qui nous unissent. Ensemble, faisons de 2025 une année lumineuse, pleine de dynamisme et d'ambition. Nous vous attendons nombreux pour débiter cette nouvelle année dans une ambiance festive et conviviale.

FABRICE DUPPI ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS SOUHAITENT UNE

Bonne Année

2025

ET VOUS INVITENT À LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX
LE VENDREDI 24 JANVIER À PARTIR DE 18H30
À LA SALLE DES FÊTES DE MONPAZIER


monpazier
BASTIDE DE CARACTÈRE